*Chronique de l'Enseignement*

# L'Enseignement Technique

### AUTOUR DE LA CRISE DE L'APPRENTISSAGE

Il est impossible d'étudier la crise de l'apprentissage sans connaître l'intéressante proposition de loi de M. Gustave Dron, député du Nord, maire de Tourcoing et membre du conseil supérieur de l'enseignement technique. Il s'agit de l'organisation de l'apprentissage — et c'est précisément de solutions dont nous avons besoin aujourd'hui, surtout lorsqu'elles sont présentées par des hommes pratiques comme M. Dron.

L'an dernier, à Nancy, sous les auspices de la Société industrielle de l'Est, dans une conférence qui obtint le plus vif succès, M. Dron commentait sa proposition de loi et, en même temps, précisait sa pensée. Et les auditeurs eurent la bonne et rare fortune de profiter, je cite textuellement la conclusion de l'allocution de M. Modeste Leroy, le président de l'Association française pour le développement de l'enseignement technique, au début de cette conférence, de profiter de l'expérience de M. Dron « acquise par vingt-cinq années de vie municipale, et cela, sans tapage, sans bruit, en homme qui aime son pays, en bon citoyen qui aime par-dessus tout l'éducation et l'amélioration du sort des travailleurs ».

Résumons donc les principaux articles du système transactionnel proposé par M. Dron, renvoyant ceux de nos lecteurs que la question pourrait intéresser plus particulièrement, à la brochure détaillée de cette conférence, éditée par les soins de l'Association pour le développement de l'enseignement technique (28, rue Serpente, Paris).

L'article 1er établit l'obligation — aujourd'hui incontestée — sous le contrôle de l'inspection du travail.

L'article 2 envisage l'administration des cours d'apprentis :

1. Maire ou un de ses adjoints, président de droit ;
2. Inspecteur et inspectrice du travail ;
3. Inspecteur de l'enseignement technique ;
4. Délégués désignés par le conseil municipal ;
5. Délégués désignés par la chambre de commerce ;
6. Délégués désignés par les ouvriers et employés d'usines ou ateliers, conformément au mode électoral de la loi du 17 juillet 1908 sur les conseils consultatifs du travail ;
7. Délégué désigné par les souscripteurs ;
9. Directeur des cours et un délégué désigné par les professeurs.

Les délégués des 5e et 6e catégories devront représenter au moins les trois cinquièmes des membres composant le comité d'apprentissage. Deux sections seront établies, l'une pour le contrôle de l'apprentissage des ouvriers et employés, l'autre pour celui des jeunes filles de moins de dix-huit ans. Elles pourront être convoquées isolément sous la réserve que les questions d'ordre général seront examinées en assemblée plénière.

L'article 3 fixe les délais de création des cours, délais d'autant plus restreints que la ville sera plus importante

Article 4. — Les programmes. — Le comité des cours en décidera. M. Dron signale, en passant, que la municipalité de Tourcoing n'a pas hésité à faire pour ses cours d'apprentissage une dépense de 200.000 fr. (70.000 francs pour les constructions et 130.000 francs pour l'outillage), dépense largement compensée par les résultats obtenus.

Article 5. — Locaux et outillage à la charge de la commune subventionnée par l'Etat et les patrons. Dans quelles proportions ?

1. Un quart pour la commune ;
2. Un quart pour l'Etat ;
3. Demi pour les chefs d'entreprise intéressés à ces cours (art. 2).

Se basant sur des chiffres fournis par M. Jully, directeur des cours professionnels de la rue de Charenton, à Paris, M. Dron fait ressortir que la dépense varie, d'après le nombre d'apprentis, de 40 à 20 francs.

Pour huit cents apprentis, 20 millions environ suffiraient, moitié pour la commune et l'Etat réunis, moitié pour les patrons.

Les articles suivants relèvent des comités d'administration des cours d'apprentissage.

Article 7. — Horaire.

Nous sommes partisans, nous avons d'ailleurs fourni nos raisons à ce sujet, des cours de « demi-temps » réalisés déjà par plusieurs grandes maisons industrielles et commerciales : ceux de la Chambre syndicale du papier, de la Chambre syndicale des fabricants de lampes et de ferblanterie, à Paris ; ceux de la Société des cours professionnels de Bayonne, Biarritz, etc., comme l'écrivait encore M. Jully, inspecteur du travail manuel (correspondance hebdomadaire de la Ligue de l'enseignement), « il ne faut pas que l'apprenti prenne sur son sommeil le temps nécessaire à son instruction. C'est à l'industriel ou au commerçant à comprendre que son intérêt est de laisser au jeune homme qu'il emploie les heures indispensables pour compléter dans la journée les connaissances nécessaires à son métier, alors qu'il est encore dispos et capable de profiter des leçons ».

Et M. Edouard Petit, au retour d'une visite à un de ces cours de demi-temps, de traduire dans le style vibrant qui est la caractéristique de son généreux talent, la bonne impression ressentie : « Nulle fatigue sur les traits (des apprentis). Ils sont dispos, en plein éveil d'intelligence. On les voit, on les sent heureux d'être admis à des cours dont ils tireront parti pour mieux manier l'outil. Ils prennent leurs notes, s'activent à l'ouvrage, avec le désir de « suivre », de comprendre de retenir. Et quand la séance sera finie, la journée de travail sera finie aussi. Il n'y aura pas à reprendre cartable, planche à dessin, refaire le chemin de la maison à l'école... »

Ces cours de demi-temps pourraient fonctionner, par exemple, le soir, de cinq à sept heures.

Article 8. — Fréquentation.

Article 9. — Sanction des cours. Certificat.

Le certificat nous semble nécessaire. C'est un stimulant pour les élèves ; en outre, il constitue une excellente et précieuse recommandation auprès des patrons.

Plusieurs associations ou sociétés d'enseignement, l'Association phylotechnique notamment, — cette dernière depuis sa fondation, 1843, — délivrent, après examens, des certificats. La durée des études, les matières enseignées, le zèle et le savoir de l'élève, etc. Ils pourront être, encore accompagnés de prix en argent (ce que fait la chambre syndicale de la bijouterie fantaisie), et les objets diplômés pourront être exposés, etc.

Nous aurons, d'ailleurs, l'occasion de revenir sur cette question des diplômes et certificats en consacrant une prochaine chronique à l'initiative intéressante des concours d'apprentis. La chambre syndicale des entrepreneurs et la ville de Chartres, la chambre syndicale des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics du Doubs, la chambre de commerce de Charleville, la chambre syndicale de l'ameublement de Lyon, la chambre syndicale du papier, à Paris, — et nous en oublions bien involontairement, — ont déjà pris les devants. Les concours de Chartres sont anciens. Mais l'actualité leur donne une apparence d'innovation. Et nous insisterons d'autant plus volontiers que les résultats obtenus étant excellents, il serait désirable que ces belles initiatives trouvent bien vite, et partout, des imitateurs.

Article 10. — Exceptions à prévoir (cours spéciaux pour les jeunes gens et jeunes filles n'ayant pas les aptitudes nécessaires pour recevoir avec fruit l'enseignement professionnel d'apprentissage).

Article 11. — Equivalences dispensant de la fréquentation des cours obligatoires.

Articles, 12, 13, 14. — Sanctions à l'égard des parents ou tuteurs.

Il s'agit de l'obligation, — pour patrons et parents d'apprentis, — d'assurer la fréquentation des cours ; obligation prévue par la future loi, à l'instar de nos voisins.

Le congrès national des commissions départementales du travail tenu, l'an dernier, à Sens, s'est énergiquement prononcé pour que ce contrat « soit obligatoirement écrit ». Et la section filiale de l'Association polytechnique de Valence, pour ses cours d'apprentis, a rédigé, à ce sujet, les intéressants articles suivants :

Article 8. — Pendant la durée de ses années d'apprentissage, le nommé ..... sera tenu d'assister chaque semaine aux cours techniques, sous peine de voir suspendre ou même supprimée la gratification qui pourrait lui être allouée par son patron.

Article 9. — Le temps consacré aux cours techniques sera prélevé sur la durée de la journée légale, etc.

Ajoutons que les patrons de Valence signent un carnet de présence qui reçoit également les observations des professeurs.

Raoul MORTIER,
professeur à l'Ecole nationale professionnelle de Vierzon.

## CHANGEMENT DE SAISON

Si la nécessité de la méthode dépurative se fait sentir à une époque de l'année, c'est bien pendant celle que nous allons traverser et quand toute la nature se réveille sous l'influence du printemps, notre organisme lui-même ressent les effets de ce renouveau.

Malheureusement, cette évolution ne s'opère pas sans à-coup, et si nous éliminons de notre économie les déchets que l'hiver y a accumulés, cette fonction chez certains se fait parfois bien mal et nous voyons alors CLOUS et FURONCLES, ECZEMAS et HUMEURS apparaître chez beaucoup de ceux surtout qui ont négligé, malgré nos sages avis, de se purger à temps. Ceux-là, ne pouvant alors se défaire de ces affections que guère à un dépuratif énergique et sûr comme le : le **DEPURATIF DELEZENNE**, dont les guérisons se comptent chaque année par milliers.

Le flacon coûte 4 francs et représente un traitement de quinze jours.

Evitez les contrefaçons. Dépôt général : Ancienne Pharmacie Delezenne, rue des Arts 7, Lille.

N. B. — A la même pharmacie, se trouve le laboratoire de fabrication des « Dragées de Santé Dubus » laxatif souverain dans les affections de l'estomac, des reins et de l'intestin.

La boîte de cent dragées : 1 fr. 50.

## PROGRAMME DES SPECTACLES

**OMNIA PATHE** (rue Esquermoise). — Aujourd'hui, grande Matinée à 4 heures — Soirée à 8 heures et demie.

On donnera aux deux représentations le spectacle magnifique des « Funérailles d'Edouard VII » (Vues complètes de tout le défilé).

Le programme comprendra également entre autres nouveautés, les deux grands succès actuels : « Aimez-vous les uns les autres » et les « Carabiniers Cyclistes Belges ».

**A.I.J.** : Cinématogr. gratis aux Galeries Lafayette


**EAU GORLIER** Souverain contre Vertiges, Bourdonnements d'oreilles, Congestions, Etourdissements. Flacon 2f50, 5f50, 20 fr. Franco. Incomparable.


## Chronique des Sports

### LES TIRS

A VIEUX-CONDE

Les membres de la société « Les Tireurs de l'Ecarlate » organisent pour le dimanche 19 juin, un tir à l'oiseau et au blason, au local de la société, chez M. Anadet Gosselin, rue de l'Ecarlate.

Il y aura 125 francs de prix répartis comme suit :

1er oiseau abattu, 10 fr. ; 2e, 10 fr. ; 3e, 15 fr. ; 4e, 15 fr. ; 5e, 20 fr. ; 6e, 25 fr. ; 7e, 30 fr.

La mise est fixée à 1 fr. 50 sans munitions.

L'inscription se fera à 2 heures précises, pour tirer à 2 h. 1/2, et finir à 6 h. 1/2.

Toutefois le tour commencé sera achevé.

Les oiseaux non abattus seront tirés au sort entre tous les tireurs.

Le tir au blason sera facultatif. 1er prix, la moitié des mises ; 2e prix, le tiers ; 3e prix, le sixième.

Retenue de 10 pour 100 au blason de 0 fr. 50.

### CYCLISME

A LILLE

La Société Franco-Belge organise pour le dimanche 19 juin, une course cycliste avec 100 fr. de prix en espèces.

Les inscriptions sont reçues au siège de la société, rue de Buffon, 23, à Lille, moyennant 1 fr. 50, non remboursable.

Le départ aura lieu à 3 heures précises.

A THUMERIES

L'Union cycliste organise pour le dimanche 5 juin un grand festival suivi de carrousel avec de nombreux prix et primes.

Les sociétés vélocipédiques désirant y prendre part sont invitées à faire parvenir, au plus tôt, leur adhésion chez M. Colle, café du Cycle, à Thumeries.


**Bicyclette PEUGEOT**

La plus résistante pour les Routes du Nord

Agent exclusif : **Maison DELANSORNE, Rue Nationale, LILLE.**


### LUTTE

A ANZIN

Pour faire suite à plusieurs polémiques engagées entre MM. Dubois et Hubert, au sujet du défi lancé par M. Dubois, champion de France, à n'importe quel lutteur, M. Hubert nous communique la réponse suivante :

« Quand M. Dubois a lancé son défi à la suite du match Carpentier-Dorgueille, je n'étais pas prévenu et à ce moment je n'étais pas en forme. Pour faire taire certains admirateurs de M. Dubois et pour leur montrer que je ne crains pas de rencontrer leur idole, je suis prêt à le matcher pour un enjeu personnel de 50 francs.

Ce match aurait lieu dans la salle du Café Populaire, à Anzin, un mois après la réponse de M. Dubois.

J'espère que ma lettre ne restera pas sans réponse, car cette fois il y aurait lieu de croire que M. Dubois a peur d'être dépossédé de son titre de champion ».

# NOTRE CONCOURS du "Borgne Noir de Fives"

*Voici les onze questions que nous soumettons à la perspicacité des lecteurs du « BORGNE NOIR DE FIVES » :*

I. — *Qu'est devenue Cousine Eva dont on semble perdre la trace depuis l'évasion de Finfin ?*

II. — *Finfin pourra-t-il reprendre finalement possession des lettres du précieux Talisman ?*

III. — *Shylock Holms a disparu. Ce policier reparaîtra-t-il ? Pour quoi faire ?*

IV. — *Dans un des prochains chapitres, le garçon de recettes Tobie,— que tout le monde reconnaît,— doit jouer un rôle.— Lequel ?*

V. — *Qui soupçonnez-vous d'avoir tué la fille galante de la rue des Etaques ?*

VI. — *Qu'y a-t-il de commun entre le baron Nelson de Fitzgerold, le fier gentilhomme au noir regard, et le sinistre Borgne Noir de Fives, dont l'œil gris flamboie ?*

VII. — *Si, d'après vous, il y a un lien entre ces deux hommes, comment, malgré leurs dissemblances physiques et sociales, l'expliquez-vous ?*

VIII. — *Un autre lien fatal n'existerait-il pas entre le hideux Borgne et l'excellent Docteur Van Goya ? — Lequel ?*

IX. — *Entendrons-nous encore parler de Thrinette ?*

X. — *Si oui, grâce à quel heureux hasard ?*

XI. — *Tout finira-t-il par s'arranger ?*

## LES REPONSES

Les réponses doivent nous être remises ou adressées par la poste sous enveloppes cachetées portant extérieurement à côté de l'adresse le mot « CONCOURS ».

Il est inutile que chaque concurrent répète le texte des questions. Il suffit que le numéro d'ordre de chacune d'elles précède chaque réponse. Ainsi une réponse précédée du numéro 9 se rapporte à la question IX : « *Entendrons-nous encore parler de Thrinette ?* »

Chaque pli doit contenir CINQ BONS DECOUPES se suivant. Nous publions chaque jour un de ces bons numérotés (voir ci-dessous). Il doit, en outre, contenir LE NOM ET L'ADRESSE DE L'ENVOYEUR.

## Dernier délai d'envoi

Le dernier délai d'envoi des réponses est fixé au

*VENDREDI 27 MAI à MINUIT*

Cependant, par tolérance, nous accepterons celles qui nous seront remises par les soins de la poste à la 1re distribution du SAMEDI MATIN 28 MAI, et qui par conséquent auront été jetées à la boîte dans la soirée du Vendredi 27.

Concours du "BORGNE NOIR"

**BON N° 12**

Ce bon doit être détaché et être joint, ainsi que quatre autres bons se suivant et découpés dans le journal, à chaque envoi de réponses.

## La Liste des Prix

## 325 Prix d'une valeur de plus de 5.000 francs

Premier Prix. — CINQ CENTS FRANCS en espèces

2e Prix. — 250 francs en espèces.

3e, 4e, 5e, 6e et 7e Prix. — Une Machine à coudre Centrale Lainé, à pédales, sur table, coffret disparaissant à l'intérieur et formant table à ouvrage, d'une valeur de 250 francs chacune.

8e et 9e Prix. — Une bicyclette de luxe, homme ou dame au choix du gagnant, marque Deprez, d'une valeur de 225 francs chacune.

10e et 11e Prix. — Chacun 100 francs en espèces.

12e et 13e Prix. — Un appareil photographique Murer express, ultra rapide, dernier modèle, d'une valeur de 85 francs chacun.

14e Prix. — 50 francs en espèces.

15e, 16e et 17e Prix. — Une paire de patins à roulettes, marque Brampton, à billes, d'une valeur de 35 francs chacun.

Du 18e au 42e Prix. — Un panier de quatre bouteilles de champagne, extra demi-sec, marque J. Fontaine Fils, à Epernay, d'une valeur de 20 francs chacun.

Du 43e au 67e Prix. — Une caisselle de deux bouteilles de liqueurs de grandes marques, de 18 francs chacune.

Du 68e au 77e Prix. — Un bon de 2 kilos de l'excellent café de la Cie Havraise, rue Nationale.

Du 78e au 127e Prix. — Un joli coffret à mouchoirs contenant un flacon Eau Gorlier, un savon toilette exquis, et une boîte poudre de riz.

Du 128e au 177e Prix. — Une caissette contenant : 1 flacon Lotion Syria pour l'hygiène de la tête et du cuir chevelu ; 1 flacon essence Le Favori, coquet étui bois.

Du 178e au 247e Prix. — Un coffret contenant : 1 flacon essence Le Favori, dans une gaine en cuir, flacon parfum pour mouchoir, 1 pot, crème de beauté Nixéa.

(Ces produits sont fournis par la Pharmacie Normale Deroubaix, 108, rue de Lannoy, à Roubaix.

Du 248e au 277e Prix. — 1 kilo de l'excellent café de la Cie Havraise, rue Nationale, Lille.

Du 278e au 325e Prix. — Une boîte contenant trois savons fins de toilette de la maison Sunlight (Lever frères) à Lille.

### Chasse, Pêche

A THUMESNIL

La Commission et les membres de la société de pêche « La Brême » se sont réunis dernièrement en leur siège, 132, rue Carnot, chez M. D. Lemaire. Communications diverses ont été données intéressant la société et le secrétaire fait part de la situation financière qui est des plus prospères. A l'unanimité, il est décidé que la société prendra part au concours de Bouchain le 31 juillet. A ce sujet, M. Hien, président, fait un appel aux pêcheurs habitant la commune et les environs pour venir augmenter l'effectif de la société pour cette excursion qui sera suivie d'autres dès l'ouverture de la pêche. Tous les membres renouvellent l'désir de soutenir le Syndicat du Nord et la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, placés on ne peut mieux pour défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

### COLOMBOPHILIE

A ABSCON

La société colombophile « La Belliqueuse », établie chez M. Lesne François, rue de l'Elysée, organise un grand concours de pigeons-voyageurs, sur Creil, offert aux amateurs et invités, le dimanche 29 mai. 100 francs de prix d'honneur répartis en 20 prix de 20 francs.

FEDERATION COLOMBOPHILE HAUBOURDINOISE ET LOOSSOISE

Société colombophile « L'Espace », siège sociale chez M. Destrenne-Ronchin, place de la Bascule, Haubourdin.

Dimanche 29 mai 1910, Orléans, 308 kilom. 724. Convoyeur, M. Rémy Tiberghien. 200 francs de prix d'honneur répartis en 25 prix de 5 francs aux 25 premiers pigeons vainqueurs. Un prix de 25 fr. à la 1re série de 4 pigeons non désignés ; un prix de 20 fr. à la 1re série de 3 pigeons non désignés ; un prix de 15 fr. à la 2e série de 3 pigeons non désignés ; un prix de 10 fr. à la 1re série de 2 pigeons non désignés ; un prix de 5 fr. à la 2e série de 2 pigeons non désignés.

Mise : 2 fr., dont 1 fr. pour prix et 1 fr. pour honneur.

Rayon de jeu : 7 kilom. 500. Mise en paniers le vendredi 27 mai, de 5 heures à 7 heures 45 du soir.

***

Sur le même constateur, réservé aux amateurs situés dans le rayon des concours en dessous de Paris.

Dimanche 29 mai 1910, Chantilly, 160 kil. 764. Convoyeur, M. J. Beauvallez. 50 fr. de prix d'honneur répartis en 10 prix de 5 fr. aux 10 premiers pigeons vainqueurs.

Mise : 1 fr. 50, dont 1 fr. pour prix et 0 fr. 50 pour honneur.

Mise en paniers, le samedi 28 mai 1910, au siège de la société la « Colombe Fidèle », chez M. Edouard Merssmann, à Loos.

Pour les deux concours, rentrée des constateurs à usège de la société « L'Espace », chez M. Destrenne-Ronchin, à Haubourdin.


**Par les TEMPS FROIDS & HUMIDES**

ne consommez d'autre apéritif que le

**BANYULS-TRILLES**

soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.

**C'EST L'APÉRITIF D'HIVER par excellence**

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette.

**BANYULS-TRILLES**



**Institut JUMET-HEIGNE**

Dr L. DOGNIAUX, Spécialiste, Chirurgien en chef de l'hôpital "Hôtel-Dieu" de Jumet

Hernies, Varicocèle, Hydrocèle. Guérison radicale, sans bandage, pour la vie, par méthode personnelle, inédite, ayant fait preuves depuis 17 ans.

Maladies des Femmes : Guérison radicale de la descente de matrice, pour la vie, sans anesth., sans appareil.

Difformités : Genu-valgum, Genu-varum, Pieds-bots, Déboîtement de la hanche

CONSULTATIONS : Lundi, Mercredi de 1 à 3 heures, 79, Rue de l'Institut, Jumet-Heigne, près Charleroi-Belgique. — Téléphone 478


## BULLETIN COMMERCIAL

### MARCHÉS DE PARIS

*Cours de clôture du 25 mai 1910*

COLZAS. — Lourds. — Cour. 56 »». — Proch. 5 625. — Juillet-Août 57 »». — 4 dern. 57 50.

BLES. — Lourds. — Cour. 25 40. — Proch. 25 »». — Juillet-Août 24 70. — 4 dern. 23 85.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 16 50. — Proch. 16 75. — Juillet-Août 16 75. — 4 dern. 17 25.

AVOINES. — Faibles. — Cour. 1 945. — Proch. 19 25. — Juillet-Août 18 80. — 4 dern. 17 85.

LINS. — Faibles. — Cour. 80 25. — Proch. 79 »». — Juillet-Août 78 »». — 4 dern. 75 50.

FARINES. — Soutenues. — Cour. 31 10. — Proch. 31 50. — Juillet-Août 31 95. — 4 dern. 31 20.

ALCOOLS. — Soutenus. — Cour. 55 »». — Proch. 55 50. — Juillet-Août 55 75. — 4 dern. 46 50. — 3 octobre 45 37. — 4 prem. 49 50.

SUCRES. — Faibles. — Cour. 44 37. — Proch. 44 37. — Juillet-Août 44 »». — 4 octobre 34 62.


**La Pastorine**

**Peinture Email**

donne aux objets un éclat comparable à celui de la porcelaine. Plus économique au pinceau en une ou deux couches. Résiste aux intempéries et à tous lavages. En vente chez tous les marchands de couleurs. Exiger la marque.

Vente en Gros : CHARBELET, 103, rue Lafayette, Paris.

» Fabricant de Produits chimiques et Vernis

Seuls Grands Prix : Londres 1908, Nancy 1909


## BULLETIN FINANCIER

### BOURSE DE PARIS

*Paris, 25 mai 1910.*

La fermeté de la clôture d'hier, tant à Paris qu'à Londres et à New-York, avait pour cause principale la hausse prolongée du change sur Londres à court, devant amener des remises au-jourd'hui, et aujourd'hui.

La clôture a été donc faite en tendance lourde, mais par la suite on a pu constater une légère amélioration.

Les marchés restent toutefois très peu animés, les professionnels étant à peu près absents.

Les fonds anglais se maintient avec fermeté aux environs de 90.

Les Fonds d'Etats Etrangers se présentent, au début un peu faibles, mais reprennent en clôture. Russe 5 % 104.10 ; 4 1/2, 101.20 ; Turc, 94.90.

Les cours de nos Etablissements de Crédit sont assez résistants et ne perdent qu'une légère fraction.

Peu de variations sur les Banques Etrangères. Banque Ottomane 727.

Les Chemins Espagnols continuent à être soutenus. Nord d'Espagne 503. Andalous 273. Saragosse 512.

Les Valeurs Cuprifères, devant la rareté des transactions et le manque d'informations nouvelles au sujet du marché du cuivre, tendent à s'alourdir.

Le Rio clôture à 1.832. Cape Copper à 167 et Tharsis à 145.50.

Spassky est résistante à 96.50.

Comme les jours précédents, Spies et Shansi sont à peine traités. On annonce que sur la concession du Pikin Syndicate, un récent sondage a fait rencontrer une couche d'une puissance de 17 mètres d'un charbon très dur et d'excellente qualité.

La Baila est sans changement à 431 et le Platine qui après entente avec les affineurs vient de porter le prix d'achat du métal de 4.850 à 5.000 fr. le kilo, reste cependant discuté à 517.

La faiblesse des Valeurs de Caoutchouc hier à Londres a eu sa répercussion ici à l'ouverture ; les cours se sont toutefois raffermis par la suite.

La Financière des Caoutchoucs a coté 417. La Malacca ordinaire 301. L'Eastern 97.

Le Marché Sud-Africain, qui est toujours un des plus sensibles, a fait preuve de résistance, malgré un léger fléchissement des cours.

Les Valeurs Diamantifères sont plus faibles. On dit, paraît-il, à Amsterdam que les beaux diamants se vendent difficilement depuis quelques jours. De Beers 440. Jaggersfontein 218.50.

Au Comptant, c'est toujours le calme plat.

Estrellas 887. Canadian Coal 162-164. Kalitengah 20-22.

### BOURSE DE LILLE

*Lille, 25 mai 1910.*

La tendance du Marché est aujourd'hui meilleure, on achète davantage quelques Valeurs Charbonnières.

Aniche se traite assez largement à 1.935. Albi en bonne orientation à 243.50, le dividende de l'exercice écoulé sera de 11 fr. contre 8 fr. l'an dernier. Anzin se maintient à 8.370. Bully s'améliore à 5.450 et le 50e s'inscrit en hausse à 109.75. Bruay plutôt ferme à 1.198 et la coupure largement échangée à 121. Le 5e Carvin conserve une certaine animation à 703. Clarence très résistant à 465. L'assemblée des actionnaires s'est tenue aujourd'hui, nous espérons publier les résultats d'ici peu. Courrières sans orientation bien précise à 3.475. Crespin montre moins d'entrain à 108.50. Douchy beaucoup mieux disposé à 1.155. Dourges accentue sa fermeté à 880. Escarpelle relativement bien à 1.034. Ferfay conserve des dispositions satisfaisantes à 486. Flines fraction à 1.086 par contre le dixième progresse à 1.197. Le 30e Liévin se maintient bien à 152. Ligny calme par continuation à 660. Le groupe Marles ferme, on reste acheteur du 30 % à 2.635 et de la Part 20 % à 3.425. On reste acheteur du 50e à 172.25. Meurchin s'améliore à 2.820. Thivencelles rétrograde à 1.400, sur le bruit d'une diminution de dividende, en paria d'une distribution de 15 fr. Oslricourt reste indécis à 3.151. Reprise de Vicoigne à 1.728.

Aux divers, reprise des Laiteries du Nord à 300. Les Marcaritteries de Béthune hésitantes à 312.50. La Lucette s'inscrit en hausse à 980.

Au groupe métallurgique, Denain-Anzin s'absorbe assez facilement à 2.139.

### BOURSE DE BRUXELLES

*Bruxelles, 25 mai 1910.*

TERME. — La tendance du Marché est lourde, l'absence d'affaires en est la cause. L'action Métropolitain recule à 586 1/2. Les Valeurs Espagnoles sont soutenues. Nord Espagne 396. Saragosse 436. Les Valeurs Canadiennes subissent l'influence générale, on cote 665 en Mexico et 1/2 en Rio Tram à 400.

COMTANT. — Les dispositions du Marché n'ont pas varié, les affaires sont de plus en plus réduites.

Les Tramways sont offerts. Dividende Bruxellois 1.130, Economiques 920, on cote 501 et 458 1/2 en obligations Rio Tram.

Aux Chemins de fer, nous relevons la fermeté des Chemins de fer Grands Lacs à 315.

Les Valeurs Sidérurgiques et Charbonnières sont peu actives.

On délaisse les Zincs et Glaceries.

Les titres de Sociétés Coloniales ont de nombreux partisans et s'inscrivent en progrès.

Les Valeurs Etrangères sont sans changement appréciable, les oblig. Port Para sont demandées à 475, ainsi que les obligations Brazil Railways à 463.


Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grand'Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.



*Le Gérant* : Emile GESTE

Lille. 186 bis, rue de Paris.


## BOURSES

**Paris, Bruxelles, Lille**

du 25 Mai 1910

### BOURSE DE PARIS

Fonds d'Etat

| | Précédent | Clôture |
|---|---|---|
| 3 0/0 | 98 42 | 98 77 |
| Italien | .. | .. |
| Hongrie couronne 4 0/0 | .. | .. |
| Russe 4 0/0 1901 | 78 8 | 78 81 |
| Russe 1909 | 98 | 98 77 |
| Argentin 1896 | .. | .. |
| Argentin 1900 | .. | .. |
| Serbie 4 0/0 | 88 75 | 88 77 |
| Brésil 5 0/0 | .. | .. |
| Brésil 4 0/0 | .. | .. |
| Ext. Espagne 4 0/0 | 90 25 | 90 35 |
| Portugais 3 0/0 | .. | 57 .. |
| Turc unifié | 94 | 94 05 |
| Lots Turcs | 143 50 | 143 .. |

| | Ouvert. | Clôture |
|---|---|---|
| Chartered | .. | 48 25 |
| Cap Copper | 170 | 167 |
| Goldfields | 171 | 169 |
| De Beers | 448 | 440 |
| East Rand | 137 50 | 136 50 |
| Ferreira Gold | 414 | 411 |
| Goldenhuis Estate | .. | 107 50 |
| Giesers | .. | .. |
| Hanchacas | .. | .. |
| Mozambique | .. | .. |
| Rand Mines | 252 50 | 255 50 |
| Randfontein | .. | .. |
| Robinson Gold | .. | 105 .. |

### Emprunts des Villes et Obligations

| | Précédent Clôture | Cours du jour |
|---|---|---|
| Ville de Paris 1855 4 0/0 | 547 .. | 546 50 |
| — 1869 3 0/0 | .. | .. |
| — 1871 4 0/0 | 335 50 | 335 .. |
| — 1875 4 0/0 | 347 .. | 347 .. |
| — 1892 2 1/2 | 371 50 | 372 .. |
| — 1898 2 0/0 | 419 .. | 419 .. |
| — 1899 2 0/0 | 414 .. | 414 .. |
| — Métro 1903 2 1/2 | 415 50 | .. |
| Marseille | 411 50 | .. |
| Nantes | 114 50 | 115 50 |
| Bordeaux | 317 .. | 315 .. |
| Lyon | 111 25 | 111 .. |
| Lille 3 0/0 | .. | .. |
| Crédit Foncier, bons 1887 | 70 50 | 70 .. |
| — — 1888 | 70 25 | 70 50 |
| Communales 1879 | 483 .. | 485 .. |
| — 1880 | 503 .. | 504 .. |
| — 1891 | 399 75 | 399 50 |
| — 1892 | 474 25 | 474 .. |
| — 1899 | 435 50 | 435 50 |
| Foncières 1879 | 503 .. | 503 .. |
| — 1884 | 455 .. | 455 .. |
| — 1885 | 470 .. | 470 .. |
| — 1895 | 439 .. | 439 .. |
| Département 4 0/0 1888 | 435 .. | 434 .. |
| Economiques 3 0/0 | 419 .. | 418 .. |
| Est Algérien 3 0/0 | 625 .. | 629 .. |
| Ouest Algérien 3 0/0 | 431 .. | 431 .. |
| Est 3 0/0 ancien | 442 .. | 447 .. |
| — 3 0/0 nouveau | 442 .. | 441 .. |
| — 2 1/2 — | 411 .. | 410 .. |
| Paris-Lyon 3 0/0 ancien | 457 .. | 459 .. |
| — 3 0/0 nouveau | 453 50 | 455 .. |
| — 2 1/2 — | 400 .. | 400 .. |
| Nord 3 0/0 ancien | 441 25 | 438 50 |
| — 3 0/0 nouveau | 439 50 | 439 .. |
| — 2 1/2 — | 417 50 | 419 .. |
| Orléans 3 0/0 ancien | 439 .. | 436 .. |
| — 3 0/0 nouveau | 438 .. | 438 .. |
| — 2 1/2 — | 399 .. | 399 .. |
| Ouest 4 0/0 ancien | 457 25 | 456 50 |
| — 3 0/0 nouveau | 453 .. | 452 .. |
| — 2 1/2 — | 390 50 | 392 .. |
| Sud France 3 0/0 | 432 .. | .. |
| Andalous 5 0/0 1re série | 339 .. | 339 .. |
| — 4 0/0 4e série | 361 .. | 361 .. |
| Nord Esp. 3 0/0 1re syp. | 379 .. | 378 .. |
| — 4 0/0 2e — | 369 .. | .. |
| — 5 0/0 4e — | 475 .. | 476 .. |
| Saragosse 3 0/0 1re syp. | 390 .. | 390 .. |
| — 5 0/0 4e — | 483 .. | 481 .. |
| Pampelune 3 0/0 | 378 .. | 372 .. |
| Andalous anc. 1re syp. | 421 .. | 420 .. |
| — nouv. 4e — | 417 50 | .. |
| Lombardes | 51 .. | 53 .. |
| Wagons-Lits | 603 .. | 609 .. |
| Suez 4 0/0 | 604 .. | 600 .. |
| Suez 5 0/0 | 464 .. | 463 .. |
| Panama ord. et de jouissance | 127 .. | 133 .. |
| — 5 0/0 | .. | .. |
| — 4 0/0 | .. | .. |
| Panama 1a série | .. | .. |
| — 2e — | .. | .. |
| — 3e — (1888) | 115 75 | 117 .. |

### Etablissements de Crédit

| | | |
|---|---|---|
| Banque de France | .. | .. |
| Banq. Paris et Pays-Bas | 1342 .. | 1340 .. |
| Comptoir nat. d'Escompte | .. | 841 .. |
| Crédit Foncier | .. | .. |
| Crédit Lyonnais | 1422 .. | 1420 .. |
| Société Générale | .. | .. |
| Banq. r. Comm. et ind. | .. | .. |
| Société franc. Mines d'Or | .. | .. |
| Robinson Dans | .. | .. |
| Banque Ottomane | 726 .. | 726 .. |
| Union parisienne | 1040 .. | 1040 .. |

### Chemins de fer. - Transports

| | | |
|---|---|---|
| Boléo actions | .. | 761 .. |
| — parts | .. | .. |
| Est | .. | .. |
| Paris-Lyon | .. | .. |
| Midi | .. | .. |
| Nord | .. | 1760 .. |
| Orléans | .. | 1400 .. |
| Ouest | .. | .. |
| Métropolitain | 589 .. | 588 .. |
| Omnibus | 1435 .. | 1434 .. |
| Wagons-Lits | .. | 510 .. |
| Traction | .. | .. |
| Thomson-Houston | 817 .. | 818 .. |
| Est-Parisien | .. | .. |
| Nord-Espagne | 434 .. | 434 .. |
| Saragosse | 511 .. | 512 .. |
| Andalous | 277 .. | 278 .. |
| Sud de la France | .. | .. |

### Valeurs Industrielles

| | | |
|---|---|---|
| Suez | .. | .. |
| Dynamite Centrale | 718 .. | 718 .. |
| Hartmann | 599 .. | 600 .. |
| Métaux | .. | 262 .. |
| Somovics | 1491 .. | 1458 .. |
| Tabacs Ottomans | 416 .. | 416 .. |
| Kerln | .. | .. |
| Braine | 312 .. | 309 .. |
| Maldan | .. | 371 .. |
| Tharsis | 147 .. | 145 50 |
| Rio-Tinto | 1832 .. | 1832 .. |
| Laurion-Grec | .. | .. |
| Sels gemmes | .. | 252 .. |

### BOURSE DE BRUXELLES

Fonds d'Etat et Lots

| | Précédent Clôture | Cours du jour |
|---|---|---|
| Rente Belge 3 0/0 | 94 40 | 94 35 |
| Ville d'Anvers 1887 | 99 87 | 99 50 |
| Anvers 1902 | 97 75 | 97 65 |
| Bruxelles 1902 | 107 25 | 106 25 |
| Bruxelles 1905 | 94 .. | 94 37 |
| Ville de Gand 1906 | 76 .. | 76 37 |
| Lots Congo | 95 .. | 95 .. |
| Banque Nationale | 375 .. | 375 .. |
| Fonds Chemins Congo | 47 75 | 47 .. |
| Div. Tr. Bruxelles | 1130 .. | 1127 .. |
| Angleur | 55 .. | 57 .. |
| Cockerill | 1915 .. | 1915 .. |
| Dourres | 1478 .. | 1477 .. |
| Sarrebrück | 550 .. | 550 .. |
| Andarines | .. | .. |
| Bernissart | 765 .. | 772 .. |
| Bois-d'Avroy | 1025 .. | 1025 .. |
| Borinage Central | 517 .. | .. |
| Charbonnages Belges | 445 .. | 450 .. |
| Charleroi à Dour | .. | 1140 .. |
| Espar. et Bonne-